

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 28 juin 2007

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du ***préavis municipal no 21/2007*** qui nous propose une demande pour la :
Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance dans le bâtiment La Nau.
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission ad hoc.
- Après lecture du rapport de la commission de gestion qui **demande de refuser le préavis municipal tel que présenté et d'adopter l'amendement suivant :**
 - **D'accepter le principe de la création d'une structure d'accueil pour la petite enfance et de renvoyer à la Municipalité l'objet de ce préavis pour complément d'étude selon les réflexions précitées.**

L'assemblée demande un sous-amendement qui stipule :

- **Un nouveau préavis revu et amélioré tenant compte des réflexions présentées devra être soumis au Conseil le 1^{er} novembre 2007.**

L'assemblée décide de procéder au vote du sous-amendement qui est

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ :

Ensuite l'assemblée procède au vote de l'amendement qui est accepté par :

27 OUI et 2 ABSTENTIONS

Extrait préavis no 21/2007 – 28 juin 2007

Pour conclure, l'assemblée procède au vote du préavis au complet, y compris le sous-amendement et l'amendement qui est accepté par :

25 OUI et 4 ABSTENTIONS

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 28 juin 2007.

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz

3 juillet 2007
ExtraitPréavis(21)juin07